

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

TRIMESTRE N°4 OCTOBRE - DECEMBRE 2021



LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

Les niveaux relevés sur l'ensemble des stations sont en baisse par rapport au trimestre précédent. Aucun dépassement de seuil réglementaire n'a été mesuré au cours de ce trimestre.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine
Moyenne trimestrielle	1	2	10
Moyenne horaire maximale	66	71	239
Moyenne journalière maximale	24	28	111
Dépassement VLHPE		0	0
Dépassement VLJPE		0	0
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		
Dépassement VLJ	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les niveaux de dioxyde d'azote sont encore en baisse ce trimestre sur la station de la Base Vie. Les seuils sanitaires sont respectés.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine
Moyenne trimestrielle	3		
Moyenne horaire maximale	39		
Moyenne journalière maximale	11		
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES OXYDES D'AZOTE (NO_x)

Les niveaux de fond et de pointe en oxydes d'azote sont stables à la Forêt Nord ce trimestre en regard du trimestre précédent. À l'usine, un pic à été relevé le 27 décembre avec une moyenne horaire de 876 µg/m³.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine
Moyenne trimestrielle		9	14
Moyenne horaire maximale		72	876
Moyenne journalière maximale		21	59

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM₁₀)

Les concentrations de fond en poussières fines sont en baisse par rapport au trimestre précédent. Aucun dépassement n'a été enregistré ce trimestre.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine
Moyenne trimestrielle	11	9	16
Moyenne horaire maximale	46	53	75
Moyenne journalière maximale	22	26	39
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLJ	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM ₁₀
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽⁵⁾	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m ³ en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	75 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne horaire ⁽¹⁾	200 µg/m ³ en moyenne horaire ⁽²⁾	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽²⁾	-	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35j/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an